



Question de succession entre ma tante et moi-même

Par **Alix62**, le **14/10/2019** à **21:18**

Bonsoir je vous expose mon cas mon pere est décédé récemment moins de 15 jours, je n'avais plus aucun contact avec lui depuis une vingtaine d'années. Je suis fille unique.

Ma tante m'as prévenue de son décès et a commencé à déménager ses affaires pour rendre sa maison pour éviter ainsi que les factures s'accumulent.

Avec sa famille ils ont fait de même pour stopper edf,...

Le principe ne me gêne en aucun cas n'ayant pas envié de récupérer meubles...sachant que pour effectuer ses formalités je n'aurai été au courant de rien, ni adresse, ni banque...

Néanmoins malgré cela il possède un véhicule récent, ne m'étant en aucun cas prononcé et mon nom n'apparaît en aucun cas sur les démarches que ma tante a entrepris.

Que puis je faire pour ne pas avoir à payé des dettes au cas ou ?

Et leurs démarches peuvent elle l'être préjudiciable ?

Merci par avance